

LE MONDE ILLUSTRÉ.

Montréal, 11 octobre 1884

SOMMAIRE

TEXTES : Entre-nous, par Léon Ledieu.—Les trois empereurs.—Puissance de la pensée.—Poésie : A une jeune fille, par Victor Hugo.—Notes et impressions.—Cinquième tirage de nos primes.—La Chambre No. 7 (suite), par Raoul de Naverv.—Le sommeil de bébé.—La Chine.—De partout.—Un conseil par semaine.—Récréations en famille : Charade, homonyme et rébus.—Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : S. M. Guillaume I, empereur d'Allemagne.—S. M. Alexandre III, empereur de Russie.—S. M. François-Joseph II, empereur d'Autriche.—Le sommeil de bébé.—Gravure du feuilleton.

ENTRE-NOUS

Comment est-ce fait ?

C'est grand, long, mince, maigre, effilé, efflanqué ; c'est pâle, blond, jaune, filasse ; ça a de la barbe et ça n'en a pas ; ça voit clair et ça porte binocle, monocle, rond ou carré de verre à vitre ; ça se fait raie au milieu du front avec des petites frisettes qui viennent sur les tempes ; c'est bête et ça a l'air plus que bête ; ça peut avoir des moustaches et ça peut ne pas en avoir ; ça a la bouche en cœur...

Comment est-ce habillé ?

Veston pet en l'air, pantalon maillot plus mince que les maigres manches à bilais qui lui servent de jambes, guêtres blanches, brunes, marrons, jaunâtres, bleuâtres ; souliers patins, longs, très longs, trop longs ; chapeau à bords larges, très larges, trop larges ; c'est serré, sanglé, corseté...

Comment ça marche-t-il ?

Comme un canard qui a perdu sa cane ; ça ne marche pas, ça traîne, pieds en dehors, genoux en avant ; postérieur un pied et demi à l'arrière plan ; un œil ouvert, un œil fermé ; sourire béat ; lèvres entr'ouvertes comme pour gobor des mouches ; bras et coudes dehors, ballant de-ci, de-là ; ventre en dedans...

Comment ça parle-t-il ?

Ça ne parle pas, ça ne pense pas, ça ne sent pas. Quand ça parle, c'est pour dire des sottises ; quand ça pense, c'est à son tailleur et à son pet en l'air ; quand ça sent, ce sont les gifles qu'on lui colle sur la joue ou les coups de pied qu'on lui applique quelque part ; ça fait des yeux en coulisse à toutes les femmes qui passent, et ça se croit regardé remarqué, séduisant, aimé, adoré...

Et vous appelez-ça ?...

Un *dude*...

Et vous croyez que cela existe, ce phénomène-là ?

Comment, si cela existe, parbleu, un procès vient même d'avoir lieu à propos de *dude*.

* *

Voici la chose en deux mots :

Un *gentilhomme anglais*—c'est lui qui le dit—très bien mis, admirablement habillé—c'est son tailleur qui l'a dit—passait rue Saint-Jacques...

Quelques jeunes gens, mis comme tout le monde, beaux gars bien plantés et à l'air intelligent, des étudiants, devaient de choses et autres, de la pluie et du beau temps, rue Saint-Jacques...

A l'aspect du splendide gentilhomme si bien mis, l'un des étudiants, éperdu d'admiration, s'écria :

—Voyez donc ce *dude* !

Le jeune homme bien mis se redressa sous l'apostrophe, grandit de deux pouces et demi et demanda d'un air très convaincu et très sérieux, le nom de l'honorable préopinant qui venait de prononcer ces mots.

On le lui dit et, sans plus tarder, le gentilhomme se précipita vers la Cour du Recorder avec la vitesse d'un débiteur qui fuit son créancier, et obtint un mandat d'arrestation contre le coupable.

L'affaire fit le tour de la presse, et vous pensez s'il y avait du monde au tribunal quand la cause a été appelée. On était serrés comme des harengs, on écoutait, on buvait les réponses des témoins. C'était à se tordre de rire.

Le plaignant a été débouté de son action, comme on s'y attendait ; on n'a jamais pu dire s'il méritait la qualification qu'il croyait, bien à tort, lui avoir été adressée, mais enfin, on a réussi à savoir clairement, d'après les dépositions très obscures des témoins, ce que c'était qu'un *dude*, et c'est ce qui m'a permis de calquer son type.

Quant à moi, je ne crois pas que le demandeur méritait l'épithète, mais que voulez-vous, tout le monde n'est pas de mon avis.

Je vous reparlerai peut-être de cette affaire, car le bruit court qu'appel du jugement va être interjeté devant une cour supérieure.

* *

Laissons de côté ce type niais qui, avant d'avoir nom *dude*, s'est appelé petit crevé, poisson, boudiné, etc., et admirons un trait viril d'honnête homme et de bon citoyen.

Tous les Québécois ont connu Carrier, chef d'une grande maison de détail qui, après avoir été un des rois du commerce et avoir fait des affaires considérables, fut trompé un jour dans ses calculs et forcé de déposer son bilan. Ses créanciers acceptèrent une offre de cinquante pour cent, et après paiement lui donnèrent décharge complète.

Ce règlement de compte, qui accomode la conscience de presque tous les commerçants, ne suffisait pas à cet homme probe et profondément honnête, et on vient d'en avoir la preuve.

Carrier, décédé il y a quelques années, recommandait à sa veuve, dans son testament, "de faire un nouveau paiement à ses créanciers, si l'état de ses finances le permettait, après la liquidation de la succession."

Les volontés du mort furent exécutées et, après dix-sept ans, les créanciers ont reçu un nouveau paiement de vingt-cinq pour cent.

Cet acte est admirable ; on y reconnaît le vieil honneur français dont les traditions se perdent malheureusement tous les jours, et les enfants d'un homme comme Carrier ont droit d'être fiers du nom qu'ils portent, car un trait de probité comme celui que je viens de citer vaut bien quelques quartiers de noblesse.

* *

La ville de Lachine n'est décidément pas heureuse.

Après la grande conflagration qui a eu lieu il y a à peine trois mois, et au moment où les victimes du premier incendie commençaient à rebâtir leurs maisons, avec l'aide des nombreuses souscriptions qui ont été recueillies, un second feu est venu ravager encore une partie de la ville.

Le malheur, cette fois, n'est pas aussi grand, mais il n'y a cependant pas moins de vingt à vingt-cinq maisons réduites en cendres.

Ce n'est qu'après ces terribles leçons que les autorités municipales viennent enfin à se décider à bâtir un aqueduc.

Autre incendie à Louiseville, ce charmant petit village qui grandit tous les jours et promet de devenir bientôt un centre important.

Là, le désastre est plus grand, le couvent a même failli brûler, et ce n'est que grâce au dévouement de quelques citoyens qu'on a pu le sauver.

Le feu, de très peu d'importance au début, aurait pu être maîtrisé en quelques instants si on avait disposé des moyens les plus élémentaires, mais l'organisation des pompiers est des plus défectueuse ou plutôt n'existe que de nom. Après bien des efforts on put réunir quelques hommes pour faire fonctionner la pompe, mais au moment où tout était prêt, on constata avec terreur qu'il n'y avait pas d'eau. Et pendant qu'on courait les uns après les autres, qu'on cherchait, qui la pompe, qui les pompiers, qui de l'eau, le feu flambait toujours et ravageait tout sur son passage.

Et dire qu'il y a encore un grand nombre de localités qui ne sont pas plus avancées que Louiseville et Lachine, sous le rapport de la protection contre le feu, et qu'il faudra une catastrophe du genre de celles que je viens de citer pour les décider à agir.

* *

Vous désirez sans doute avoir quelques nouvelles du ménage Shelling-Morosini ?

Hélas ! tout ne semble pas sourire aux jeunes mariés, et la fille du millionnaire, qui n'a pas pu obtenir le pardon de sa famille, en est réduite à passer sa lune de miel dans un grenier à foin.

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

a dit Béranger, mais il y a grenier et grenier. Et puis, cela ne doit pas faire grand chose au mari, puisque son état de cocher a exigé qu'il passât une grande partie de sa vie au fenil et à l'écurie ; mais la jeune femme, aux mains blanches, doit bien se

mordre le bout de ses ongles roses en réfléchissant et en comparant le présent au passé.

Croyez-vous toutefois que cet exemple servira à beaucoup de têtes folles ? Pas du tout, Mlle Morosini, au contraire, a fait école et, depuis son escapade, il ne se passe pas de jour où le télégraphe ne nous apprenne qu'une jeune fille riche a décampé avec un domestique quelconque—les cochers, cependant, ont une bonne majorité.

Au Canada même, on ne parle que d'enlèvements et de mariages clandestins ; que voulez-vous, il passe un vent qui détraque complètement les cervelles mal équilibrées.

Les pauvres filles !—millionnaires ou non—qui causent ces sortes de scandales, n'y gagnent cependant pas grand chose, et je ne prendrai pour exemple que la première que j'ai nommée :

D'abord c'était Mlle Morosini, puis Mme Shelling, quelques jours après Mme Ernest, et voilà qu'il y a huit jours un journal l'a désignée carrément sous le nom de *la femme à Ernest*.

* *

Vous avez tous entendu parler du gâchis des finances municipales de Montréal, et vous savez qu'un comité spécial a été chargé de tirer au clair ce qu'on pourrait découvrir dans cette bouteille à l'encre.

Les contribuables, après s'être fait voler pendant vingt ans par Pierre, Paul et Jacques, ont fini par dire qu'ils n'étaient pas contents du tout, et qu'il devait évidemment exister un défaut de surveillance.

C'est alors, il y a de cela un an environ, qu'on a commencé à étudier le système d'administration de la cité, et cela avec d'autant plus de raison qu'il s'agit d'intérêts très importants, puisque la dette de Montréal est à peu près aussi forte que celle de toute la province de Québec.

On a découvert de jolies choses.

Il paraît que la caisse était un peu à la disposition de tout le monde, et que certains employés—des gros, bien entendu—ne se gênaient nullement pour y puiser quand ils avaient besoin d'argent pour leurs petites affaires particulières. Ils déposaient également leurs fonds à la banque pêle-mêle avec ceux de la cité, et on dit que dans tout ce galimatias financier, il est arrivé tout naturellement qu'on a confondu le mien avec le tien, et cela d'autant plus facilement que le tien était plus considérable que l'autre.

* *

Donc, on a commencé l'enquête.

Au commencement, on alla cahin-caha, les échevins Roy et Jeannotte, qui cherchaient à découvrir le pot aux roses, allaient un peu à l'aventure, mais quand un beau jour, dans cette partie de colin maillard, on s'est aperçu qu'ils *brûlaient*, on ne s'est pas gêné pour leur dire :

—Messieurs, vous ne faites pas partie du comité, vous n'avez pas le droit de poser telle ou telle question, et si vous nous soupçonnez d'avoir mal agi, formulez, définissez votre accusation.

—Mais, répondirent les échevins, si nous savions exactement où est le vice, si on connaissait le fond de l'affaire on n'aurait pas besoin de faire d'enquête, on remettrait purement et simplement les coupables entre les mains du grand connétable, M. Bissonnette.

—Nous consulterons notre avocat.

—Consultez le diable si vous voulez, mais répondez à nos questions, etc., etc.

Notez que quand à moi je n'accuse personne, et il peut se faire que le plus grand coupable est peut-être le système d'administration suivi jusqu'à présent, mais enfin je trouve qu'il faut arriver à une certitude, et que les échevins qui ont entrepris la rude tâche de conduire l'enquête méritent certainement des éloges et ont le droit de l'accomplir comme il leur plaira.

* *

Mais voici où l'affaire se corse.

Mussen, l'ex-caissier, O'Meara, l'ex-assistant greffier, (qui tous deux ont quitté Montréal sans tambour ni trompette, en laissant des déficits considérables dans la caisse de la ville, et qui sont actuellement à New-York), en voyant les difficultés que rencontrent les échevins que j'ai nommés, viennent, paraît-il—car c'est encore un dit-on—d'écrire à ces derniers une lettre qui peut se résumer ainsi :

« Tenez, nous allons vous épargner bien du travail, nous qui connaissons la manière d'opérer, nous allons tout vous dire en deux mots, laissez-nous re-